



Paris, le 16 mars 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Remise du rapport de Josef SCHOVANEC sur l'emploi des personnes autistes

**Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, s'est vue remettre aujourd'hui le rapport produit par Josef SCHOVANEC concernant l'accès à l'emploi et à l'enseignement supérieur des personnes autistes.**

Josef SCHOVANEC a présenté à Ségolène NEUVILLE les grandes lignes de ce rapport en visio-conférence depuis l'ambassade de Nouvelle-Zélande où se trouve actuellement l'écrivain et philosophe autiste. Ce rapport, qui vise à favoriser l'emploi des personnes autistes, avait été commandé par Ségolène NEUVILLE à l'occasion de la Conférence nationale du handicap (CNH) en mai 2016. Il doit permettre de nourrir la réflexion du 4<sup>ème</sup> Plan Autiste qui démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dans son rapport, Josef SCHOVANEC évoque de multiples initiatives locales ainsi que des modèles fonctionnant à l'étranger, qu'il appelle à adapter au système français. Ses recommandations s'articulent notamment autour de cinq axes principaux : combattre les représentations négatives de l'autisme, faciliter l'accès aux études secondaires et supérieures, adapter et réformer les stages et la formation professionnelle, faciliter l'inclusion professionnelle des personnes autistes, et faire émerger un centre national dédié à la connaissance de l'autisme et de ses spécificités.

*« Ce rapport, très attendu par les personnes autistes et leur famille, permettra de poser, je l'espère, les bases d'une société plus ouverte sur l'emploi des personnes autistes. L'accès à l'emploi est en effet déterminant car l'intégration professionnelle est l'une des clés de la confiance en soi et de l'émancipation »* déclare Ségolène NEUVILLE.

**Pour accéder au rapport en ligne cliquez [ICI](#)**

**Contact presse :**

Service de presse de Ségolène NEUVILLE : 01 40 56 85 57 / 01 40 56 50 35/ [cab-phe-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-phe-presse@sante.gouv.fr)